



## Édito de décembre 2024

### Une dynamique fédératrice et des engagements clairs

Chers passionnés et acteurs du monde ULM,

Depuis sa création, la Fédération des Activités Récréatives de l'Ultra Léger Motorisé (F.A.R.U.L.M.) repose sur un projet collectif, soutenu par plusieurs associations fondatrices. Ce rassemblement initial, animé par des passionnés engagés, a permis de poser des bases solides, orientées vers l'avenir et répondant aux besoins de la communauté. Aujourd'hui, nous sommes fiers de constater un engouement croissant : des associations nous sollicitent quotidiennement pour rejoindre notre réseau, confirmant ainsi notre statut de Fédération d'associations affiliées et notre pertinence sur le terrain.

### Un partenariat solide pour une couverture adaptée

Nous avons conclu un partenariat avec le cabinet SAAM VERSPIEREN, offrant à nos membres une solution d'assurance adaptée à leurs activités. Vous pouvez prendre votre licence F.A.R.U.L.M. depuis le 1<sup>er</sup> décembre pour la saison 2025 disponible sur notre site officiel : [www.farulm.fr](http://www.farulm.fr). Celle-ci vous permettra d'avoir des conditions d'assurances optimisées auprès de notre courtier partenaire SAAM Verspieren Group pour un début d'assurance dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 !

Nous tenons à préciser que la F.A.R.U.L.M. n'est pas mandataire d'intermédiaire d'assurance. A ce titre, elle n'est pas en mesure de répondre à une question relative aux assurances et nous vous invitons à poser vos questions en utilisant l'adresse suivante : [farulm@saam-assurance.com](mailto:farulm@saam-assurance.com). Ce positionnement garantit une transparence totale dans nos démarches et une conformité avec la réglementation en vigueur.

### Mobilisation sur l'arrêté OPS-ULM : accompagner et défendre

Nous sommes activement engagés sur l'évolution de l'arrêté OPS-ULM relatif au transport de passagers rémunéré en vol local. Notre double mission est de :

- Accompagner nos structures affiliées dans la mise en conformité avec cette nouvelle réglementation en préparant un accompagnement à chaque club affilié.
- Proposer des alternatives et aménagements au texte, comme l'a fait le SNPPAL lors de la consultation d'avril 2024, afin de défendre au mieux les intérêts des pratiquants et des professionnels.



## **Dialogue avec la DGAC : une approche collaborative pour l'avenir**

Nous souhaitons obtenir un état des lieux clair des démarches et dossiers réglementaires en cours au sein de la Direction Générale de l'Aviation Civile.. Dans cet esprit, nous avons adressé un courrier au Directeur Général de la D.G.A.C. pour nous présenter officiellement. Ce courrier met en avant notre équipe composée de pratiquants expérimentés et engagés, prêts à apporter leur expertise et à collaborer activement pour le développement et la sécurité de l'ULM en France.

## **Nouveauté : une permanence téléphonique pour vos questions réglementaire**

À partir de janvier 2025, une permanence téléphonique sera mise en place. Des membres bénévoles du comité directeur seront disponibles pour répondre à vos questions d'ordre réglementaire. Cette initiative vise à renforcer le lien entre la fédération et ses adhérents, en offrant un accompagnement direct et personnalisé. En fonction de la pertinence des questions, les réponses seront formulées par téléphone ou par écrit.

## **Échanges réguliers et implication des adhérents**

Afin de maintenir un dialogue constant et constructif, nous avons mis en place depuis un mois des réunions en ligne plusieurs fois par semaine. Ces échanges nous permettent de présenter nos actions, de répondre aux questions des pratiquants et de recueillir leurs retours.

À partir de janvier 2025, ces réunions se tiendront de manière bimensuelle, réunissant les membres du comité directeur et les adhérents.

## **Transparence et engagement : nos valeurs fondatrices**

La création de la F.A.R.U.L.M. repose sur un principe fondamental : la transparence. Que ce soit dans nos actions, entreprises en concertation avec les clubs, les professionnels et les pratiquants, ou dans notre gestion financière, nous restons fermement engagés à privilégier l'intérêt général de notre Mouvement. Nous refusons toute forme d'opacité et nous nous assurons que chaque décision prise serve avant tout la communauté ULM.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien. Ensemble, nous construisons un avenir sécurisé, responsable et transparent pour notre passion commune.

## **L'équipe de la F.A.R.U.L.M.**